

NOUVELLES DE L'APRUM

NOUVELLES du 22 janvier 1992

LETTRE DU 22 JANVIER 1992

Chères Collègues et chers Collègues,

La communauté universitaire internationale vient de perdre un de ses membres éminents. Il s'agit du Dr Armand Frappier dont le décès est survenu le 18 décembre dernier. Les journaux et les médias électroniques ont longuement fait état de la prodigieuse carrière du Dr Frappier ainsi que des hautes qualités personnelles du disparu. Je me contenterai de signaler ici le rôle extraordinaire qu'il a joué à l'Université de Montréal.

Pionnier en Amérique de l'utilisation du vaccin BCG dans la lutte contre la tuberculose, Armand Frappier s'est entouré de collaborateurs qui ont contribué à mettre sur pied et à développer l'enseignement et la recherche en bactériologie à la Faculté de médecine. L'Institut de microbiologie, qu'il a fondé, s'est très tôt signalé à l'attention mondiale par son expertise dans le domaine des vaccins et des sérums. La région de Montréal est vite devenue de ce fait une figure de proue dans ces domaines.

Fondateur de l'École d'hygiène, dont il a été le doyen pendant 20 ans, le Dr Frappier a exercé une influence considérable dans les milieux scientifiques. En dépit de l'éloignement physique de son Institut (logé à Laval-des-Rapides) et du rattachement de ce dernier au réseau de l'Université du Québec, le Dr Frappier est resté fidèle à son alma mater. Quelques jours à peine avant son décès, il est venu présenter ses vœux des fêtes au Recteur Gilles Cloutier. Homme de vision, bâtisseur, scientifique de grande classe, Armand Frappier a conservé jusqu'à la fin ses étonnantes qualités humaines parmi lesquelles il faut signaler la simplicité et la faculté d'être à l'écoute de son milieu.

Avec l'arrivée du mois de janvier, le Comité des candidatures s'est mis à l'oeuvre. Il vous fait parvenir, sous ce pli un communiqué dans lequel il rappelle aux membres le processus électoral adopté par l'APRUM en juin 1990;

- un exemplaire de la formule de mise en candidature;
- Le Comité vous invite instamment à vous impliquer dans le processus car il y a du dynamisme de l'APRUM et de la relève qu'il faut déjà préparer.

Le Trésorier, qui prend vraiment les choses au sérieux, vous fournit une information, que vous trouverez au bas de cette missive, quant à votre statut à ce jour de membre (en règle ou non!) de l'APRUM.

Moi, je vous rappelle que les déjeuners du 3^e jeudi du mois sont maintenus à l'ordre du jour. Retenez les dates suivantes: 20 février, 19 mars, 16 avril et 21 mai et l'endroit: la Lucarne, 1030 rue Laurier ouest.

Au plaisir de vous retrouver.

Le Président

Jacques St-Pierre

p.j. : 3

En règle oui..... non....